

Corruption à SNC-Lavalin la GRC dépose d'autres accusations

Écrit par L'actualité

Jeudi, 11 Septembre 2014 00:13 -

OTTAWA – La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a déposé mercredi des accusations d'entrave à la justice contre un ancien vice-président directeur de SNC-Lavalin et un avocat dans le cadre d'une enquête visant d'ex-employés de la firme impliqués dans la corruption d'agents publics étrangers.

Selon la division nationale de la GRC, Sami Abdallah Bebawi a volontairement tenté d'entraver la justice en tentant d'obtenir une déclaration de l'ex-vice-président de SNC-Lavalin, Riadh Ben Aïssa, contre une somme d'argent, entre le 10 avril 2012 et le 8 janvier 2014 à Montréal.

Sami Abdallah Bebawi aurait agi avec un complice: des accusations d'entrave à la justice ont également été portées contre un autre individu, l'avocat Constantine Andreas Kyres.

En plus d'être accusé d'entrave à la justice, Me Constantine Andreas Kyres est sous le coup d'une accusation d'extorsion.

Il aurait «induit ou tenté d'induire Riadh Ben Aïssa, par menaces, accusations ou violence, à accomplir ou faire accomplir quelque chose, à savoir faire une déclaration», entre le 1er octobre 2013 et le 8 janvier 2014, à Montréal, d'après la police fédérale.

Riadh Ben Aïssa a reconnu en août sa culpabilité pour des accusations portées contre lui relativement à des affaires faites par la société d'ingénierie montréalaise en Libye.

Selon Radio-Canada, Ben Aïssa aurait mis sur pied des sociétés-écrans dans des paradis fiscaux, dont les comptes bancaires se trouvaient en Suisse. Officiellement, ces entreprises devaient être des agents commerciaux pour aider SNC-Lavalin à obtenir des contrats en Libye.

Toujours d'après la société d'État, les enquêteurs suisses avaient des preuves indiquant que ces sociétés avaient servi à verser des dizaines de millions de dollars en pots-de-vin au fils du dictateur libyen, Saadi Kadhafi. La preuve aurait indiqué que Ben Aïssa avait gardé pour lui une quarantaine de millions de dollars.

Corruption à SNC-Lavalin la GRC dépose d'autres accusations

Écrit par L'actualité

Jeudi, 11 Septembre 2014 00:13 -

Un mandat d'arrestation a été délivré contre M. Bebawi, qui fait déjà l'objet d'un mandat pancanadien pour d'autres accusations antérieures.

M. Kyres comparaitra en cour le 18 septembre 2014.

Cet article [Corruption à SNC-Lavalin: la GRC dépose d'autres accusations](#) est apparu en premier sur

[L'actualité](#)

Consultez la source sur Lactualite.com: [Corruption à SNC-Lavalin la GRC dépose d'autres accusations](#)